

La Maison de la Construction Métallique annonce le lancement officiel des salles de marché digitales Métal Réemploi et Bourse des aciers neufs

Matériaux écologique et circulaire par excellence, l'acier n'a plus à démontrer ses qualités de totale recyclabilité, et ce, sans renier aucune de ses caractéristiques mécaniques. Rappelons en effet que, depuis 1856, via le procédé Martin-Siemens, les premiers aciers recyclés sont apparus et qu'aujourd'hui, par exemple, 75 % des produits mis en œuvre par les constructeurs métalliques sortent d'aciéries électriques.

Soutenus par un contexte juridique et réglementaire dense (loi AGEC, RE 2020, REP PMCB, projet RPC...), doublés d'une prise de conscience collective se développant autour des questions environnementales et de préservation des ressources naturelles, le réemploi et la réutilisation connaissent un essor remarquable depuis ces dernières années.

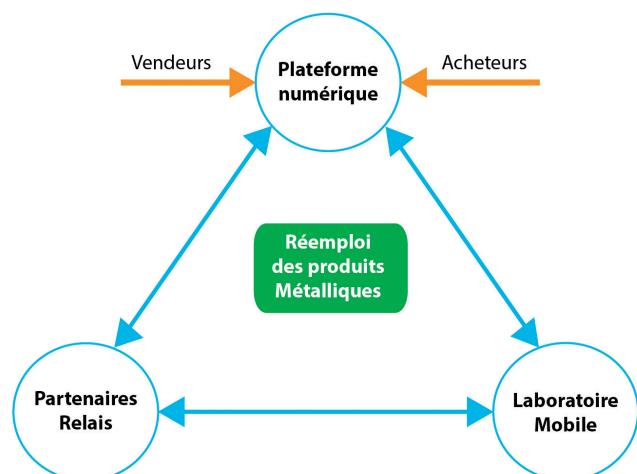
Dans cette logique, la Maison de la Construction Métallique, qui fédère le CTICM, l'Union des Métalliers, le SCMF, l'Enveloppe métallique du bâtiment et l'ESA, annonce les lancements officiels de deux salles de marché digitales : Métal Réemploi et Bourse des aciers neufs.



La filière métallique avant-gardiste sur le réemploi

"La filière métallique travaille depuis de nombreux mois à l'organisation du marché du réemploi et à l'élaboration de référentiels techniques nécessaires dans l'objectif de développer une massification du recours aux produits d'occasion." souligne Amor Ben Larbi, directeur du projet, et par ailleurs directeur de projets de recherches au CTICM.

Ainsi, sous l'égide de la Maison de la Construction Métallique et sous la houlette du Centre Technique Industriel de la Construction Métallique, en partenariat avec l'Enveloppe Métallique du Bâtiment, l'Union des Métalliers et des entreprises de la filière, un écosystème, regroupant une plateforme numérique, un réseau de partenaires relais en régions ainsi qu'un laboratoire mobile, a en effet été constitué. Précisons que ces partenaires relais mettent en vente des produits de réemploi notamment requalifiés, qu'ils assistent dans la requalification des produits et remettent des attestations de performances des produits requalifiés. La filière s'est en effet pleinement emparée du réemploi qui va parfaitement de paire avec les objectifs de décarbonation ; l'acier réemployé, rappelons-le, affichant une valeur carbone nulle.



Ecosystème pour le développement du réemploi des produits de la filière métallique.

Recommandations professionnelles – Réemploi d'éléments structuraux en acier

Accepté par la Commission Prévention Produits (C2P) de l'Agence Qualité Construction au mois de janvier 2024, ce référentiel permet l'assurabilité automatique des produits structuraux en acier de réemploi. Il s'agit du premier référentiel sur le réemploi en France, toutes filières confondues.

L'objectif principal de ce référentiel est de définir une procédure de requalification d'éléments structuraux en acier de réemploi, permettant ainsi de garantir que les propriétés essentielles du produit sont équivalentes aux caractéristiques intrinsèques d'un produit neuf du même type. Les méthodes de requalifications qui y sont définies garantissent à l'utilisateur du produit de réemploi de l'intégrer dans un processus de fabrication parfaitement conforme à la NF EN 1090-2 et de le dimensionner avec les méthodes définies dans le corpus des Eurocodes.

Précisons enfin que ce référentiel donne également des recommandations relatives au diagnostic initial, à la déconstruction, comme à la traçabilité d'un élément de réemploi.



Doc. CTICM/BRIAND

Exemple du démontage de poteaux acier sur un site Alstom et de leur ré-emploi sur le site industriel du Groupe Briand.

La plateforme numérique pour le réemploi du métal

Cette plateforme vise à faciliter le réemploi des produits de la filière métallique en mettant à disposition des professionnels une multitude de produits issus de la déconstruction. Elle se base d'ailleurs sur le premier référentiel reconnu officiellement en termes de réemploi et s'impose, à ce jour, comme la seule plateforme à pouvoir caractériser les produits. Véritable salle des marchés virtuelle, dotée de catalogues de produits (Bâtiment, structure, enveloppe, métallerie), elle permet la mise en contact entre vendeurs et acheteurs sur l'ensemble des régions françaises pour une construction à l'impact carbone réduit. Afin de satisfaire parfaitement les exigences réglementaires, notons que les produits mis en vente seront en partie requalifiés, avec des attestations de performances, conformément aux recommandations professionnelles – réemploi d'éléments structuraux en acier.



Mentionnons que, dans l'objectif d'une valorisation en fin de vie de bâtiments en acier, des espaces personnalisés et sécurisés de stockage des données sont aussi mis à disposition des maîtres d'ouvrages.

Ces données (DoP, Etiquettes CE, fiches produits, notes de calculs, plans...) présentes dans le modèle BIM ou directement issues de logiciels de modélisation, sont d'ailleurs accessibles lorsque le maître d'ouvrage décidera de vendre ou de déconstruire son bâtiment. Ainsi, la requalification des produits sera simplifiée grâce aux données sur les produits stockées sur la plateforme.



Doc. Maison de la construction métallique

www.metalreemploi.com

La bourse des aciers neufs



En plus de Métal Réemploi, la Maison de la Construction Métallique et le CTICM déplacent également en ligne une plateforme numérique assurant la mise en relation entre vendeurs et acheteurs de produits neufs non utilisés (restes de commandes, achats volumiques...). Destinée aux entreprises de construction, cette salle de marché virtuelle concerne tant les produits de structure, d'enveloppe que de la métallerie, devant être conformes à la réglementation en vigueur (DoP, étiquette de marquage CE...). Précisons enfin que les transactions issues de ces mise en relations se réaliseront en dehors de la plateforme, entre acheteurs et vendeurs.

www.boursedesaciernsneufs.com



Doc. Maison de la construction métallique

Pour **Nicolas Pouvreau Délégué Général de la Maison de la Construction Métallique** : « Je suis convaincu, en tant que délégué général, que la Maison de la Construction Métallique va apporter des avantages considérables à tous les acteurs de la filière acier de construction. Ses membres vont pouvoir, d'une voix unique et d'une force commune, relever ensemble les défis auxquels nous sommes confrontés. Avec nos deux plateformes numériques du réemploi et de la bourse des aciers neufs, nous voilà outillés pour développer la construction métallique durable. Je souhaite remercier les adhérents et partenaires relais pour leur contribution au réemploi et j'invite l'ensemble de la profession à nous rejoindre dans cette démarche vertueuse pour notre environnement. »

Pour toute information complémentaire :

Amor Ben Larbi, Directeur du Projet - Tél.06 30 03 32 68 - pilote@metalreemploi.com

La Maison de la Construction Métallique

Nicolas Pouvreau - Délégué Général MCM - Espace Technologique - L'Orme des Merisiers -
Immeuble Apollo - 91193 Saint-Aubin - 01 60 13 80 53 - 06 74 01 94 85
npouvreau@maisondelaconstructionmetallique.com